



*La Maison de Santé Pluridisciplinaire*



*10 novembre 2012*

*Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire*



*Bulletin municipal*

*2013*

*Villeloin-Coulangé*

*Communauté de Communes de Montrésor  
Indre et Loire*

## Note d'histoire locale

### Villeloin Coulangé :

Depuis le premier bulletin municipal, en 2002, j'ai décrit la vie communale d'après les délibérations du conseil municipal des années 1902 à 1911. Je pense l'avoir effectué le plus précisément possible, pour vous faire une idée de Villeloin sur le début du siècle passé. Cette année, je donnerai seulement les grandes décisions, afin de ne pas répéter les mêmes choses tous les ans.

En 1912, le conseil municipal s'est réuni sept fois, toujours sous la présidence de Monsieur BERNIER, maire.

### Séance ordinaire du 18 février 1912.

#### Logement du docteur CROSSE :

Des réparations urgentes ont été faites au carrelage de la maison d'habitation de l'ancien presbytère, ainsi qu'à la remise. Ces travaux ont été exécutés par Monsieur DESCHAMPS maçon à Villeloin-Coulangé.

### Séance ordinaire du 19 mai 1912.

#### Installation d'un nouveau conseil :

Liste des conseillers municipaux élus et présents : BERNIER Léon, BIET Silvain, BONVALET Gustave, DESCHAMPS Eugène, GELINEAU Jules, LUTIER Octave, MONPOINT Michel, ORILLARD Dominique, PORCHER Julien, SIMSON Jules, absent excusé, MABILLEAU Léopold, absent non excusé, CALARY de LAMAZIERE Raoul.

Monsieur BERNIER Léon est élu maire par 9 voix sur 10 votants.

M. LUTIER Octave est élu 1<sup>er</sup> adjoint par 9 voix sur 10 votants.

### Séance ordinaire du 21 juin 1912.

#### Chemins ruraux :

Dans le but d'empêcher les empiètements qui pourraient être faits sur les chemins communaux par les riverains, le conseil désigne 4 membres parmi les conseillers, pour la surveillance de ces chemins ruraux, à savoir : MONPOINT, PORCHER, BIET et BONVALET.

#### Cabine téléphonique :

Suite à une pétition des commerçants de Villeloin, dans le but de faciliter les transactions, ils demandent la création d'une cabine téléphonique au bureau de poste. Ces mêmes commerçants par une souscription qu'ils ont faite entre eux, offrent de faire avance à

l'état de la somme de 1060 francs(1), pour les frais d'établissement du téléphone.

Le conseil, considérant que cette somme est plus que suffisante pour couvrir les frais d'installation de la ligne téléphonique de Montrésor à Villeloin, émet, à l'unanimité, la décision qu'il soit créé une station téléphonique à Villeloin. Le conseil prie Monsieur le préfet de bien vouloir intervenir auprès de Monsieur le directeur des postes, pour obtenir rapidement cette réalisation.

### Séance du 10 novembre 1912.

#### Cabine téléphonique :

Suite à la réponse du préfet, le maire demande au conseil, de l'autoriser à prendre toutes les dispositions nécessaires, en vue de l'établissement du service téléphonique, à savoir : le local, les heures d'ouverture du bureau et autres dispositions éventuelles.

Nota : en avril 1913, le maire est autorisé à passer avec l'état, une convention pour l'installation du téléphone, en acceptant toutes les clauses et les conditions.

Conclusion : l'arrivée du téléphone à Villeloin date de 1913.

#### Monument du 88<sup>ème</sup> régiment des mobiles d'Indre et Loire :

Le conseil vote une somme de 10 francs pour l'inauguration de ce monument mais manifeste le désir que celui-ci soit élevé en l'honneur de tous les combattants de 1870 et non pas seulement en faveur des mobiles.

Comme les années précédentes, il y a beaucoup de demandes d'aides au bureau de bienfaisance (médecine gratuite, aide aux vieillards etc...).

(1) 18 familles ont participé à la souscription, dont Mme LEMAIRE Marthe, qui a donné 500 francs.

### Recensement de la classe 1912 :

BAUGEARD Gatien

COURATIN Henri

DEROCHE Roger

MEUNIER Eugène

PINSON René

CAPLAN Ernest

CROCHETON Marcel

DESCHAMPS Daniel

MOREAU Marc

### Les maires de Villeloin, d'après l'affichage dans la salle du conseil :

MABILLEAU Jean Baptiste	1790 - 1801
HAINCQUE LAHOUSSE A	1801 - 1816
MABILLEAU - HERAULT Jean-Pierre	1816 - 1840
MARTIN Emmanuel	1840 - 1843
BURLAND Louis-Joseph	1843 - 1848
JACQUET DELAHAYE Auguste	1848 - 1859
BURLAND Louis-Joseph	1859 - 1869
ARRAULT Eugène	1869 - 1870
PALISSEAU Anselme	1870 - 1871
MONDIN Louis	1871 - 1884
BERNIER Léon	1884 - 1888
MONDIN Louis	1888 - 1896
BERNIER Léon	1896 - 1919
CROSSE Louis	1919 - 1925
PALISSEAU René	1925 - 1937
MONPOINT Michel <sup>(1)</sup>	1937 - 1945
ORILLARD Alfred	1945 - 1953
GAUTRON Pierre	1953 - 1965
LÉVÊQUE Jean <sup>(2)</sup>	1965 - 2008

(1) Monsieur MONPOINT Michel est inscrit maire de 1937 à 1945. Pour information, il est décédé le 24 février 1940. Il a présidé sa dernière réunion de conseil municipal, le 24 décembre 1939. Il a également signé son dernier acte d'état civil, le 3 février 1940. A son décès, c'est donc le premier adjoint ORILLARD Alfred, qui a fait les fonctions de maire. Celui-ci sera élu maire le 17 mai 1945.

(2) Pour M. LÉVÊQUE Jean, j'ai inscrit 2008 (date de fin de son mandat).

## La Basilique Saint Antoine

### Adjudication de démolition du pignon de l'église de Villeloin :

Traduction de l'acte notarié du 4 frimaire an 2 (24 novembre 1793) :

Devant le notaire MABILLEAU Jean-Louis, a comparu le citoyen Michel BARREAU, propriétaire demeurant au bourg de Villeloin paroisse St Michel en nom et, comme fondé de la procuration de la citoyenne Charlotte, Poline Victoire CHATELAIN, veuve de Frédéric Augustin Jean FREMILLY <sup>(1)</sup>.

Lequel, en vertu de l'arrêté du département d'Indre et Loire du 27 brumaire dernier, est autorisé à faire démolir le pignon de la ci-devant église abbatiale de Villeloin et, à cet effet, faire publier et afficher à Montrésor et Villeloin, l'adjudication au rabais à ce jour, lieu et ... devant nous.

Aux charges par l'adjudicataire de procéder à la démolition et de garantir, tant la charpente que la voûte de l'église et la maison de la citoyenne FREMILLY.

De procéder, dans le délai d'un mois, à compter de ce jour, à la dite démolition sous peine et passé le dit terme, être personnellement responsable du dit tort, que la chute inopinée de la chute du pignon <sup>(2)</sup> pourrait faire au bâtiment de la citoyenne FREMILLY.

De décombrer, dans le délai de huitaine, après la dite démolition, tous les matériaux qui auraient pu tomber en bas et d'entoiser <sup>(2)</sup> les pierres, à gauche de l'église.

Les frais de publication et d'acte seront supportés par l'adjudicataire, celui-ci sera tenu de donner bonne et solvable caution requérante. L'adjudicataire recevra, des mains du citoyen BARREAU, le prix de son adjudication, aussitôt après sa confection.

La dite adjudication en présence de Gabriel PALISSEAU, Charles BOUGRIER, commissaires de la municipalité de Villeloin et du citoyen René Vincent MOURICEAU, receveur de la régie nationale de Montrésor, ainsi qu'il suit.

La dite démolition à toutes les charges ci-dessus a été mise à prix par Joseph VOISIN, maçon demeurant au bourg du dit Villeloin, à la somme de cent cinquante livres et, après avoir proclamé la dite adjudication plusieurs fois, qui ne fut trouvé personne qui en ai voulu s'en charger à moindre prix. Le requérant dit citoyen BARREAU au dit nom et le consentement des dits commissaires de la municipalité et le dit citoyen MOURICEAU nous avons adjugé au dit Joseph VOISIN la démolition du pignon, aux charges et conditions ci-dessus, dont nous lui avons fait lecture à la dite somme de cent cinquante livres, qui lui sera payée au terme ci-dessus fixé.

Lequel dit VOISIN adjudicataire a présenté pour sa caution le citoyen Jean Sylvain AUBEPIN, propriétaire demeurant au bourg de Villeloin, auquel nous avons fait lecture de tout le contenu ci-dessus, qu'il a dit bien ouïr, en conséquence, le cautionné le dit VOISIN s'engage pour l'entière exécution de tout le contenu au présent procès verbal auquel il s'oblige solidairement.

Fait passé et arrêté le présent dans la maison commune du dit Villeloin le 4 frimaire an 2 de la république française une et indivisible après midi. En présence du citoyen Jacques NAULEAU père, charpentier et de Simon PINAULT, sabotier demeurant au dit Villeloin et ce requis tous les dits comparants et témoins ont signé avec nous après lecture faite.

<sup>(1)</sup> Charlotte CHATELAIN (CHASTELAIN), riche héritière parisienne, qui a acheté la majorité des lots lors de la vente des biens nationaux à la révolution pour la somme de 176 320 livres.

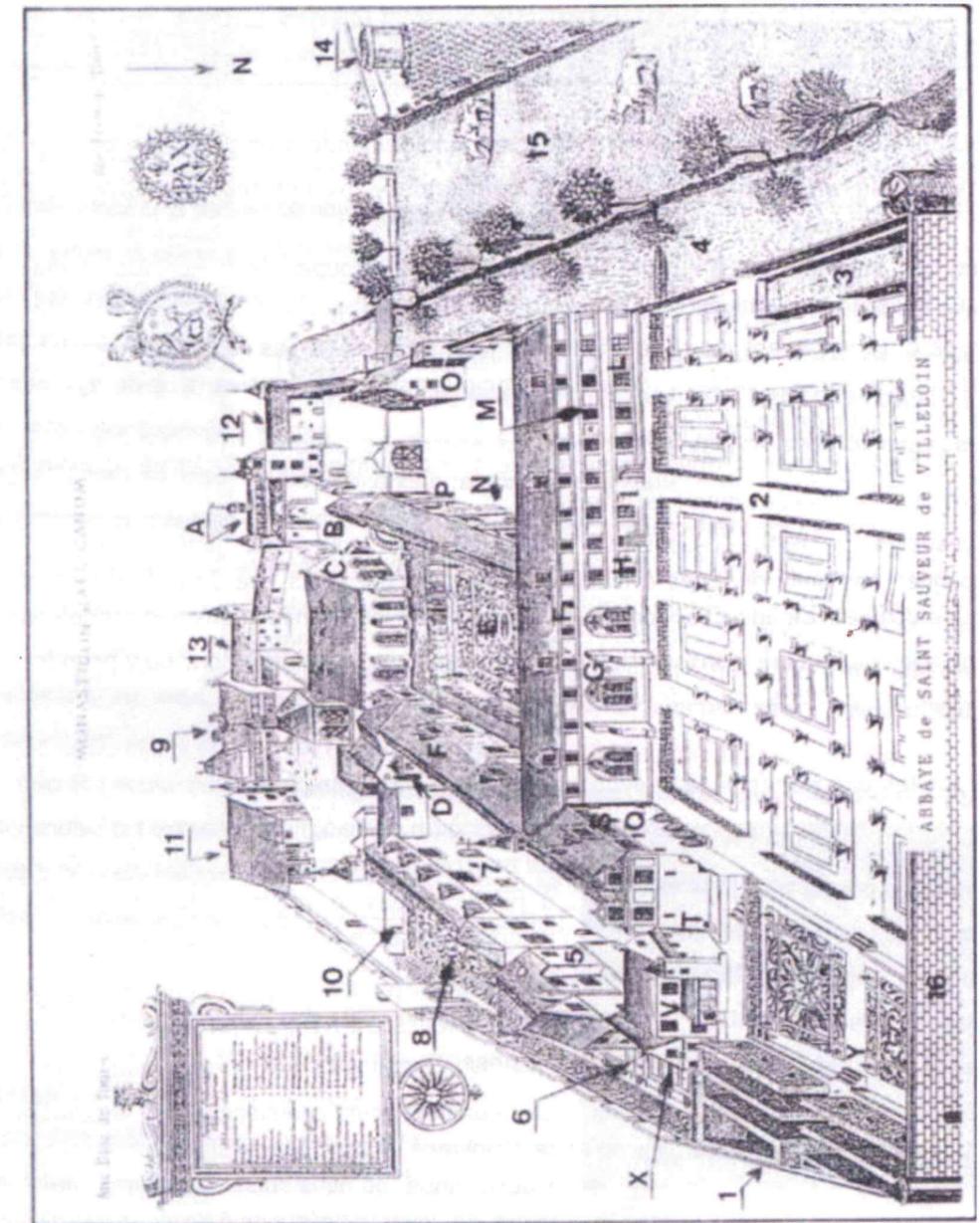
Elle cède le monastère aux démolisseurs et autres marchands de biens. Église, cloître, salle capitulaire, réfectoire, dortoir disparaissent ainsi en même temps que tout un pan de notre patrimoine.

<sup>(2)</sup> Copie intégrale de l'acte notarié.

<sup>(3)</sup> Disposer les matériaux en vue du métrage.

Source : Archives de l'Indre, notaire MABILLEAU Louis, Coulangé réf : 2 E 19799.

PLAN DE L'ANCIENNE ABBAYE DE VILLELOIN AU XVIII<sup>e</sup> SIECLE



- A - Porte principale fortifiée
- B - Carrot de l'église
- C - Basilique Saint-Sauveur
- D - Sacristie
- E - Cloître
- F - Dortoirs
- G - Réfectoire
- H - Cuisine
- I - Réfectoire du personnel
- L - Boulangerie
- M - Bureaux des charges d'offices
- N - Réfectoire des hôtes
- O - Hôtelerie
- P - Ecuries
- Q - Greniers
- R - Grande salle
- S - Bibliothèque
- T - Cellier
- V - Infirmerie (sur un cellier)
- X - Pressoir
- Y - Jardin de l'infirmerie
- 1 - Petit bois
- 2 - Grand jardin
- 3 - Vivier
- 4 - L'Indrois
- 5 - Maison du pricur
- 6 - Jardin du pricur
- 7 - Maison de l'abbé
- 8 - Jardin de l'abbé
- 9 - Maison des serviteurs de l'abbé
- 10 - Cuisine de l'abbé
- 11 - Remise à voitures de l'abbé
- 12 - Ecuries de l'abbé
- 13 - Greniers de l'abbé
- 14 - Fuye
- 15 - Prés et vignes appelés en français